

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Pour vos Rhumes
vous serez de suite calmés
par l'emploi du
SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon: 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
183, GRANDE-RUE, 183
ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 75,00
Autres départements.....	3 mois, 24,00; 6 mois, 42,00; 1 an, 78,00
Belgique.....	3 mois, 26,00; 6 mois, 44,00; 1 an, 80,00
Union Postale: Tarif A.....	3 mois, 28,00; 6 mois, 46,00; 1 an, 82,00
Tarif B.....	3 mois, 30,00; 6 mois, 48,00; 1 an, 84,00

ANNONCES
REDACTION

AMEUBLEMENTS DÉCORATION
MERCIER
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTREME
PAPIERS PEINTS

M. André Maginot a succombé jeudi matin

DES FUNÉRAILLES NATIONALES SERONT FAITES AU MINISTRE DE LA GUERRE DONT LA DISPARITION ENTRAÎNERA UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

La vie et l'œuvre d'un grand Français

La mort de M. Maginot a provoqué dans le pays une émotion profonde. On savait que le Ministre de la Guerre était malade, mais on ne soupçonnait pas qu'il était si près de sa fin. Dans les milieux politiques, beaucoup de gens s'étaient même refusés à espérer depuis qu'une légère amélioration avait été constatée dans son état. Hélas, la maladie de M. Maginot, affectant les organes essentiels de la vie, n'était pas de celles qui pardonnent.

La figure populaire du Ministre de la Guerre n'est plus. Devant le vide créé par sa disparition on comprend mieux le rôle joué au sein du Gouvernement par celui qui restera pour l'armée, dont il était aimé, le sergent Maginot.

Le défunt n'avait pas seulement des amis, encore que des hommes politiques qui étaient loin de partager ses idées lui eussent voué une loyale amitié. Mais tous, amis ou adversaires, saluaient en lui un patriote sincère. L'estime dans laquelle le tenait M. Poincaré, qui s'y connaît en patriotisme, constitue un titre solide à l'admiration et au respect du public.

Ce Ministre de la Guerre avait aussi le mérite d'avoir été un soldat courageux. Lorsque le sort passa parmi les assemblées, qu'il dominait de sa haute taille, marchant appuyé sur sa canne tendue, il était vu par sa glorieuse infirmité, on sentait que cet homme représentait une force utile à la nation.

M. Maginot possédait la confiance de l'armée. Des grands chefs aux simples soldats, tous saluaient en lui l'homme qui savait prendre ses responsabilités devant le Parlement et devant l'opinion. Sa politique pouvait être résumée par cette formule: « L'armée, instrument de la défense nationale, doit être à même d'assurer efficacement cette défense. » Aussi tenait-il pour dangereuses les théories faibles tendant au désarmement de notre pays, entouré d'ennemis sournois et menaçants.

La mort pose la question de l'existence du Cabinet Pierre Laval. Il ressort de nos informations que le Président du Conseil offrira à M. Paul Doumer, au début de la semaine prochaine, la démission collective du Ministre. La mort du Ministre de la Guerre entraîne donc une crise ministérielle ou, tout au moins, un court interlude ministériel, après lequel de nouveaux venus occuperont la scène politique. Ce qui ne signifie pas que M. Pierre Laval et ses principaux collaborateurs ne resteront pas au pouvoir.



UN DES DERNIERS PORTRAITS DE M. MAGINOT, ASSIS A SON BUREAU. (W.W.P.) Il a, comme à l'ordinaire, sa jambe blessée allongée sur un coussin. Près de lui, l'une des deux cannes dont il s'est dit constamment pour se déplacer.

Le Cabinet Laval démissionnera-t-il ?

Paris, 7 Janvier. — (De l'Agence Havas) La mort de M. Maginot a amené les membres du Gouvernement à se préoccuper des répercussions que peut avoir, au point de vue ministériel, la disparition du ministre de la Guerre. Bien entendu, aucune décision ne peut intervenir à cet égard, avant les funérailles du député de la Meuse, c'est-à-dire seulement au début de la semaine prochaine.

Néanmoins, dès cet après-midi, la situation politique a fait l'objet de nombreux commentaires dans les couloirs de la Chambre où l'on s'inquiétait également du mauvais état de santé de M. Briand qui n'avait pu assister le matin au Conseil des ministres.

On se demandait, dans ces conditions, si le ministre des Affaires étrangères serait en mesure de prouder part aux prochaines conférences internationales relatives aux réparations et au désarmement, conférences qui auront en lui, au point de vue de leur importance, une importance exceptionnelle.

De nombreux députés, tout en exprimant le vœu que M. Briand se débarrasse promptement, estimaient que ces négociations nécessiteront un surcroît d'efforts qu'il serait peut-être impuissant d'imposer à l'homme d'État qui, depuis tant d'années, assume la tâche de diriger la politique extérieure de la France.

Les parlementaires sont donc tout naturellement enclins à envisager l'éventualité d'un remaniement du Cabinet plus étendu que ne le comportait le seul remplacement du ministre de la Guerre.

Dans cette hypothèse, M. Laval aurait à choisir entre deux solutions: soit se borner à pourvoir de nouveaux titulaires les portefeuilles de la Guerre et des Affaires étrangères, soit remettre au président de la République, la démission collective du Cabinet.

A priori, on semble croire que les préférences de M. Laval iraient à cette dernière solution. Le président du Conseil estime, en effet, que quel que soit l'intérêt que présentent les questions de politique intérieure, elles sont, dans les circonstances présentes, dominées par les graves problèmes de politique extérieure à l'ordre du jour.

M. Laval souhaiterait que l'union se réalisât au Parlement, sur un programme déterminé et pour une durée limitée, plus qu'un parti qui a renoncé pour cela à l'essentiel de son programme.

Pour faciliter cette œuvre, M. Laval serait prêt à apporter à M. Paul Doumer la démission du Cabinet tout entier et, comme il serait certainement chargé par le chef de l'Etat, de constituer un nouveau Cabinet, il se demanderait au parti radical-socialiste de collaborer au futur gouvernement.

Des conversations recueillies cette après-midi, se dégagent l'impression que, comme lors des précédentes tentatives faites à différents reprises, dans le même but, au cours de la présente législature, M. Laval se heurtera à de sérieuses résistances.

Parviendra-t-il à les surmonter? Les avis sont trop partagés pour qu'on puisse, dès maintenant, se prononcer avec quelque certitude, d'autant plus que la plupart des parlementaires sont absents de Paris où ils ne seront de retour que pour la reprise des travaux législatifs, mardi prochain.

Notons, à titre purement documentaire, que l'on parle, pour remplacer M. Maginot, de M. Tardieu, de M. Fabry et même de M. Painlevé et, pour remplacer M. Briand, de M. Laval lui-même et de M. Paul Boncour.

Le syndicalisme chrétien et les socialistes

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)
BRUXELLES, 7 JANVIER 1932.

Après s'être attaqué à l'enseignement libre et avoir décidé de traquer la liberté de conscience des travailleurs partisans de l'école catholique, le socialisme belge s'est pris aujourd'hui aux syndicats chrétiens. Et c'est dans LE PEUPLE que l'assaut est déclenché. On y représente d'abord les syndicats chrétiens belges comme des organisations de « conservation sociale ». C'est un mot très vague qui a servi longtemps d'épouvantail. Est-ce que tout est mauvais dans la société actuelle? Est-ce qu'elle ne renferme rien de bon qui puisse et doit être conservé? Est-ce qu'il faut tout détruire et tout renverser, comme en Russie? Est-ce que, par exemple, la religion, la famille et la propriété doivent être sacrifiées sans que rien n'en reste? Poser la question, c'est la résoudre. Nos aïeux ne nous ont pas légué un héritage totalement mauvais. Faut-il donc, comme les socialistes, faire table rase du passé et l'engouler dans ce que nous appelons le socialisme? C'est une folie. Nous vivons des morts.

Que les syndicats chrétiens, comme toute la démocratie chrétienne, se refusent à révoquer cette destruction sauvage, c'est là une marque de sagesse tout à leur honneur. Ils veulent l'ordre. C'est dans l'ordre et non dans le désordre qu'ils veulent réaliser les réformes et solides réformes sociales préchées avec une éloquence et une force sans exemple par l'Eglise. Si c'est ainsi qu'ils sont des « organismes de conservation sociale », ce sont des organismes capables de grandes choses. C'est un bien de croire à la pacification, à la collaboration des classes et non à leur lutte fatale comme la prêché Marx. C'est un non moins grand bien social que de puiser dans la Foi chrétienne cette conviction que tous les hommes sont frères et de travailler à réaliser cette fraternité universelle et non à jeter les classes les unes contre les autres dans les horreurs d'une guerre civile qui ruinerait tous les combattants.

Les socialistes belges reprochent encore aux démocrates chrétiens de repousser leur plan de reconstruction de la société. Les démocrates chrétiens en ont un autre, qui ne date pas d'hier, qui a fait ses preuves depuis plus de 2.000 ans: c'est la réchristianisation des peuples, c'est le retour aux principes de justice et de charité entre les hommes et les nations et non pas l'exaltation des haines et des colères.

Un des plus dévoués animateurs sociaux du diocèse de Tournai, commentant dans LE PEUPLE les déclarations de M. Laval, émet cette conclusion qui résume admirablement les deux thèses en présence: « Il y a entre le syndicalisme socialiste et le syndicalisme chrétien une distance infranchissable. D'un côté, la lutte des classes, l'hostilité résolue à l'ordre établi, la révolution et le chambardement général. De l'autre, la collaboration des classes, l'obéissance à la doctrine de l'Eglise, le respect de la condition ouvrière par l'accord de tous les hommes unis dans la fraternité de Christ. »

Après le pillage du bureau de poste de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix

MALGRÉ TOUTES LES RECHERCHES, LES DEUX BANDITS RESTENT INTROUVABLES

Les policiers ne chôment pas. Tout est mis en œuvre pour retrouver les deux malicieux bandits qui, mardi soir, dévalèrent le bureau de postes de la rue Fosse-aux-Chênes, à Roubaix. Police mobile, gendarmerie, police municipale, tout le monde est mis en branle pour retrouver leurs traces. Jusqu'à présent, tout ce travail n'a pas donné les résultats espérés. Ovaere et Kistiakens semblent s'être volatilisés.

Il est vrai que les enquêteurs ont affaire à forte partie. Ovaere et Kistiakens ne sont pas les premiers venus dans le monde de la cambriole. Ce sont deux zailleurs retors, pleins d'astuce et d'audace, sachant se méfier, connaissant toutes les ficelles de leur triste métier. Aussi les policiers se heurtent-ils à un plan bien établi, où tous les détails ont été prévus. Car il ne faut pas croire que les bandits ont opéré sans avoir pris leurs précautions. Il est probable que ce cambriolage avait été méticuleusement réfléchi avant d'être mis à exécution et l'on pense bien que la fuite après le coup de main avait dû être soigneusement réglée.

Bref, les deux voleurs avaient mis tous les atouts dans leur jeu, ce qui explique que les plus actives recherches aient pu rester jusqu'à présent sans résultat sérieux.

LES CHARGES CONTRE LA SEUR DE OVAERE S'AFFIRME DE PLUS EN PLUS

Certes, si l'on n'a pas encore retrouvé les traces des bandits, il ne faut pas croire que l'enquête s'arrête. A Roubaix notamment, M. de la Chassagne de Sereys, commissaire de police du 4^e arrondissement, a fait du bon et beau travail. On se souvient que le soir du vol, on avait déjà parlé d'une cycliste mystérieuse. L'on est bien sûr qu'il s'agissait de la sœur d'un des bandits, Elisa Ovaere, veuve Blondel, âgée de 23 ans, soigneuse, domiciliée 47, rue de Beaurivage. Cette femme faisait le gant pendant que les deux hommes s'opéraient dans le bureau de postes. Quelques instants après le vol, une perquisition était faite à son domicile et la jeune Blondel était arrêtée, ainsi qu'un ami de rencontre, lequel fut d'ailleurs bientôt relâché. La sœur d'Ovaere nia comme un beau diable lorsqu'on lui dit l'inculpation qui lui était faite.

Le service de presse socialiste se demande quel rapport ces bruits peuvent avoir avec l'arrivée de M. Hitler. Il semble, ajoutent les journaux socialistes, que certains milieux gouvernementaux croient que les nationaux-socialistes pourraient être gagnés à l'idée du maintien au pouvoir du président Hindenburg, par vote du Reichstag.



LA MAISON FAMILIALE DE DANIEL KISTIAKENS, RUE D'ARCOLE, A ROUBAIX, OÙ LES BANDITS APPORTAIENT LE BUTIN DE LEURS VOLS POUR SE LE PARTAGER.

LA TRANSLATION DU CORPS AU MINISTRE DE LA GUERRE

A 3 h. 10, une ambulance militaire est arrivée à la clinique pour prendre le corps. A 3 h. 30, elle repartit emmenant le corps de M. Maginot, par l'itinéraire suivant: rue d'Anteuil, rue l'Épiphonie-Cautier, quai de l'Assis, avenue de Tokio, Cours-a-la-Reine, pont des Invalides, rue Saint-Dominique.

Le corps a été aussitôt déposé dans les appartements du ministre.

La porte du ministère a été immédiatement condamnée.

L'heure matinale à laquelle est décédé M. Maginot fait que le transfert de son corps, de la clinique au ministère, s'est effectué de la façon la plus discrète. Il n'y avait, en effet, à suivre l'ambulance, que deux voitures. Dans l'une d'elles avaient pris place quelques journalistes; dans l'autre, M. Thomas, chef-adjoint du cabinet; le capitaine Hervé; le docteur Rachet et le docteur Hervé; le général Requin.

Le général Requin est arrivé à la clinique dix minutes après la mort du ministre. Le général Weysand, appelé par téléphone, est arrivé à 2 h. 40.

UNE MORT CHRÉTIENNE

M. Maginot, au cours de la maladie qui vient de l'emporter, avait à plusieurs reprises demandé le secours de la prière à ses proches.

En particulier, il avait demandé à sa fille, de faire chaque matin la sainte communion à son intention.

C'est un religieux bénédictin de la

M. PAUL DOUMER VIENT SALUER LA DEPOUILLE MORTELLE DU MINISTRE

A 11 heures, la dépouille mortelle du ministre de la Guerre a été revêtue d'un habit.

M. PAUL DOUMER VIENT SALUER LA DEPOUILLE MORTELLE DU MINISTRE

A 11 h. 30, M. Paul Doumer, président de la République, accompagné du général Braconnier, chef de sa Maison militaire, s'est rendu rue Saint-Dominique pour saluer la dépouille mortelle de M. Maginot, ministre de la Guerre.

UN CONSEIL DES MINISTRES

L'ouverture du Conseil des ministres, qui s'est tenu jeudi matin, à l'Élysée, M. Pierre Laval, président du Conseil, a rendu à la mémoire de M. André Maginot, ministre de la Guerre, un hommage qui a été associé le président de la République.

Le Conseil des ministres a décidé qu'il serait fait à M. André Maginot des obsèques nationales.

En signe de deuil, la séance du Conseil supérieur de la Défense nationale, qui était fixée à jeudi après-midi, a été renvoyée à plus tard.

On pense généralement que les obsèques de M. Maginot seraient célébrées dimanche et que l'inhumation aurait lieu lundi, à Révigny.

LES FUNÉRAILLES NATIONALES AURONT LIEU DIMANCHE MATIN

Paris, 7 Janvier. — Bien que les détails de la cérémonie des funérailles de M. Maginot ne soient pas encore complètement arrêtés, nous croyons savoir que les obsèques nationales auront lieu dimanche matin, à 10 h.

Le corps sera placé sur une prolonge d'artillerie.

Le cortège funèbre gagnera le boulevard Saint-Germain, afin de défilé devant la façade principale du ministère de la Guerre, puis devant la Chambre des députés.

Le service religieux sera célébré dans la chapelle Saint-Louis des Invalides et, ainsi qu'il est d'usage en pareille circonstance, un seul discours sera prononcé: C'est M. P. Laval, président du Conseil, qui adressera un suprême adieu à son collaborateur.

Le corps de M. André Maginot sera exposé demain dans la soirée, à l'hôtel, 14, rue Saint-Dominique et le public sera admis vendredi, de 13 à 19 heures et samedi, de 8 à 19 heures. L'entrée se fera 14, rue Saint-Dominique et la sortie s'effectuera 72, rue de l'Université, en face de la rue de Courty.

LE DEUIL D'ANS L'ARMÉE

M. Charles Dumont, ministre de la Guerre par intérim, vient d'adresser aux autorités militaires, le télégramme suivant:

« Le ministre de la Marine, ministre de la Guerre par intérim, à la douleur de faire part à l'armée de la mort de M. André Maginot, ministre de la Guerre, qui vient d'être enlevé par une courte maladie, après avoir, jusqu'à la dernière minute, consacré à l'armée et au pays toutes ses forces et toutes ses énergies. Le deuil militaire sera pris dans les conditions de l'article 144 du

Le maréchal Hindenburg restera-t-il président du Reich ?

Berlin, 7 Janvier. — Les bruits de la convocation du Reichstag dans le courant de janvier continuent à circuler avec persistance. Il est prudent de ne pas accueillir actuellement qu'avec la plus grande réserve.

On dit maintenant que le Reichstag serait convoqué prochainement pour voter une loi prolongeant la durée des fonctions du président d'Empire au-delà de la période légale de sept ans.

Mais cette loi subordonnerait l'acceptation du maréchal Hindenburg de rester en fonctions et jusqu'ici, il n'en a pas été question.

Le service de presse socialiste se demande quel rapport ces bruits peuvent avoir avec l'arrivée de M. Hitler. Il semble, ajoutent les journaux socialistes, que certains milieux gouvernementaux croient que les nationaux-socialistes pourraient être gagnés à l'idée du maintien au pouvoir du président Hindenburg, par vote du Reichstag.

LE PRINCE HÉRITIER D'ÉTHIOPIE A PARIS



LE PRINCE EXAMINE LE FONCTIONNEMENT D'UN CANON AU CAMP DE SATORY.

Les escroqueries du mort-vivant

Lyons, 7 Janvier. — L'enquête se poursuit activement sur l'escroquerie commise par le mort-vivant, Louis Durand qui, depuis six mois, est légalement mort et enterré au cimetière d'Alger, et qui a pu ainsi, de complicité avec son ami, Jeanne Gauthier, toucher une assurance sur la vie de 150.000 francs.

M. Geffer, juge d'instruction, chargé de l'affaire, a appris que Louis Durand et Jeanne Gauthier étaient l'objet de plusieurs plaintes en escroquerie et abus de confiance, dont le montant s'élève à 10.000 francs environ, et qui ont été commises en avril et mai 1930, à Tizi-Ouzou.

Louis Durand possédait alors une superbe voiture de course. En attendant de se faire passer pour mort, il s'était fait lui-même chevalier de la Légion d'honneur et arborait un magnifique ruban rouge.

Bien que ses habitudes parussent bizarres, il inspirait ainsi du respect et de la confiance, ce qui facilitait ses manœuvres.

Son amie avait pris l'habitude de se promener en ville en pyjama et s'était fait remarquer par ses détails excentriques, mais le ruban rouge de son ami couvrait tout.

Le juge d'instruction a aussitôt envoyé une commission rogatoire à Tizi-Ouzou. Il attend, d'autre part, le résultat des vingt commissions rogatoires qu'il a envoyées à Alger et à Constantine, pour vérifier dans ses détails l'exactitude du récit que Louis Durand a fait de son étonnante aventure.

LES BANDITS ONT-ILS PRIS LE TRAIN A VALENCIENNES ?

Jendi train, le contrôleur de billets M. Taquernier, de service vers 8 h. 30 en gare de Valenciennes, avait son attention attirée par deux individus porteurs de billets pour Haguenau.

Lorsque, après le départ du train de l'Est, à 8 h. 33, M. Taquernier ouvrit les journaux, il aperçut le photogramme d'Ovaere, il eut la conviction qu'il venait de se trouver en présence de bandits qui avaient opéré au bureau de postes auxiliaire de la rue de la Fosse-aux-Chênes.

Le contrôleur prévint aussitôt la gendarmerie et le capitaine Pierron, commandant la brigade de Valenciennes, avisa la brigade mobile de Lille. M. le Commissaire central de Roubaix et le gendarmier d'Hazebrouck.

DE DANIEL KISTIAKENS...
Daniel Kistiakens est issu d'une fa-



LE PRINCE NICOLAS DE ROUMANIE qui est un sportsman accompli, a participé récemment au championnat de skis qui a eu lieu à Sinaia.